

A) Ratification du procès-verbal du : 15 novembre 2023

B) Délibérations :

VILLE A VIVRE

1) **N°189-2023** - Recensement de la population année 2024

PÔLE RESSOURCES

- 2) **N°190-2023** - Participation aux frais de fonctionnement du pôle d'accueil d'urgence libérale de Salon de Provence - Approbation de la convention de participation - Autorisation donnée au Maire de signer
- 3) **N°191-2023** - Versement d'acomptes de subventions aux associations et à l'établissement public local
- 4) **N°192-2023** - Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables - Budget principal
- 5) **N°193-2023** - Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables SPIC funéraire
- 6) **N°194-2023** - Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement N°2 - Opération de rénovation et d'extension de la salle des fêtes Pierre Tristani - Budget principal ville
- 7) **N°195-2023** - Approbation de l'instauration des attributions de compensation d'investissement
- 8) **N°196-2023** - Décision modificative n°2- Budget principal ville de Miramas
- 9) **N°197-2023** - Correction du compte administratif 2022 et modification de l'affectation du résultat - Correction des délibérations n°25-2023 et n°26-2023 du 29 mars 2023
- 10) **N°198-2023** - Ouverture de crédits d'investissement anticipée sur le budget 2024
- 11) **N°199-2023** - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- 12) **N°200-2023** - Inventaire comptable - Règles et durée d'amortissement pour le budget principal de la ville de Miramas et le budget annexe vente de caveaux
- 13) **N°201-2023** - Renouvellement de la convention d'adhésion au secrétariat du conseil médical départemental placé auprès du CDG 13 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 14) **N°202-2023** - Attribution d'un véhicule de fonction à la Directrice Générale des Services au titre de l'année 2024
- 15) **N°203-2023** - Rapport social unique (RSU) – Année 2022

- 16) **N°204-2023** - Accroissement Temporaire d'Activité – Création de trois emplois non-permanents pour assurer les fonctions d'agent d'exploitation des équipements sportifs
- 17) **N°205-2023** - Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent pour assurer les fonctions de technicien informatique
- 18) **N°206-2023** - Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent pour assurer les fonctions de chargé évènementiel
- 19) **N°207-2023** - Accroissement Temporaire d'Activité – Création de quatre emplois non-permanents pour assurer les fonctions d'ATSEM
- 20) **N°208-2023** - Accroissement Temporaire d'activité- Création d'un emploi non-permanent pour assurer les fonctions d'agent polyvalent bâtiment avec une spécificité en lien avec les métiers du bois
- 21) **N°209-2023** - Transfert des personnels dans le cadre du passage de la compétence "voirie et éclairage public" de la commune de Miramas à la métropole Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2024
- 22) **N°210-2023** - Transfert des personnels dans le cadre du passage de la compétence « parcs et aires de stationnement » de la commune de Miramas à la métropole Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2024
- 23) **N°211-2023** - Recrutement de 5 agents pour assurer la surveillance et gardiennage d'un établissement sportif et de certaines écoles de la ville
- 24) **N°212-2023** - Modification de la délibération n°248-2015 du 2 décembre 2015 – Mise à jour de la liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction
- 25) **N°213-2023** - Modification du règlement intérieur des agents logés par nécessité absolue de service pris par délibération n°140-2022 du 29 juin 2022 – Approbation des nouveaux règlements intérieurs et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 26) **N°214-2023** - Approbation de la convention portant ouverture des ateliers métropolitains au bénéfice des agents des communes membres de la Métropole Aix-Marseille-Provence

VILLE D'AVENIR

- 27) **N°215-2023** - Montant de la participation des familles pour les séjours hiver 2024
- 28) **N°216-2023** - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Office Municipal des Sports - Fête du sport - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens
- 29) **N°217-2023** - Attribution d'une subvention à l'association Athlétic Club Miramas – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°5 à la convention d'objectifs et de moyens
- 30) **N°218-2023** - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Gymnastique Club Miramas pour sa participation aux championnats de France FSGT à Calvi - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens
- 31) **N°219-2023** - Approbation de la Convention Territoriale Globale de service aux familles "3 Collines" 2023/2027 - Autorisation donnée au Maire ou son représentant de signer

32) **N°220-2023** - Convention d'objectifs et de financements relative à la subvention de soutien aux formations Bafa/Bafd et aux séjours vacances entre la commune de Miramas et la Caisse d'Allocations Familiales

33) **N°221-2023** - Cadre de participation de la commune de Miramas dans la réception d'une délégation Kenyane en préparation des jeux olympiques de Paris 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

34) **N°222-2023** - Fonds d'initiatives écologiques - Attribution d'une subvention à l'association AP-PAT au titre de l'année 2023

35) **N°223-2023** - Approbation du contrat d'étude d'opportunité pour la construction d'un réseau de chaleur/froid sur la commune de Miramas

VILLE OPERATIONNELLE

36) **N°224-2023** - Sortie de l'inventaire de véhicules vendus aux enchères

37) **N°225-2023** - Transfert des équipements liés aux transferts de compétences à la métropole Aix-Marseille-Provence

38) **N°226-2023** - Approbation du rôle irrigation 2023

39) **N°227-2023** - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement de Miramas - Exercice 2022

40) **N°228-2023** - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service prévention et gestion des déchets métropolitains – Exercice 2022

VILLE DURABLE

41) **N°229-2023** - Attribution d'aides de Minimis en faveur de l'immobilier commercial – Edna Cap Vert La Mode

42) **N°230-2023** - Cession de la parcelle cadastrée section BT n°213 sise 25 avenue Charles de Gaulle d'une contenance de 82 m² au profit de la SAS Aurore Miramas

43) **N°231-2023** - Cession au profit de la Commune du droit au bail commercial d'un local situé 42 avenue Charles de Gaulle appartenant à la SAS Stop Nuisible

44) **N°232-2023** - Etablissement d'une convention de passage pour l'implantation de radiocommunication et d'équipements techniques sur le sol et/ou dans le sous-sol de la parcelle AT n°199 sise chemin des Espagnols

45) **N°233-2023** - Construction d'un centre social à Miramas dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement du concours restreint de maîtrise d'œuvre sur « esquisse + »

46) **N°234-2023** - Approbation d'une convention de financement de la phase réalisation des travaux pour la mise accessibilité des quais de la gare de Miramas - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

47) **N°235-2023** - Adhésion de la Commune à l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise

- 48) **N°236-2023** - Attribution d'une subvention à l'association Médiations et Cohésion Sociale Groupe ADDAP 13 et approbation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens
- 49) **N°237-2023** - Approbation de la convention cadre des centres sociaux et son schéma directeur de l'animation de la vie sociale 2024-2027
- 50) **N°238-2023** - Prolongation de la mise en œuvre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique à volet habitat dégradé et maintien à domicile - Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre 2020/2023 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 51) **N°239-2023** - Approbation du rapport annuel de la SEM Ouest Provence Habitat pour l'année 2022
- 52) **N°240-2023** - Conclusion d'un bail commercial au profit de la commune de Miramas avec versement d'un « pas de porte » pour les locaux situés 18 avenue Charles de Gaulle et 1 rue Castagne propriété de la Sarl Newphone